



COMMUNIQUE DE PRESSE



La CGT toujours mobilisée pour la dignité des salariés d'ACPP

Le 25 mai dernier, le tribunal de commerce de Rouen a décidé de la reprise de l'entreprise ACPP. Même si celle-ci permet de maintenir le site industriel, elle laisse sur le carreau 51 salariés, hyper sensibilisés, hyper qualifiés, hyper compétents ! QUEL GACHIS pour la filière nucléaire : industrie qui localement fait vivre des centaines de personnes ! C'est donc avec tristesse et écœurement que la CGT, aujourd'hui, s'exprime !

La CGT tient à souligner la mobilisation des salariés qui ont montré leur détermination pour la survie de l'entreprise, et permis de garder l'outil industriel ici dans la Manche : une entreprise, qui a 44 ans **d'existence, avec des compétences et des savoir-faire** dans le domaine nucléaire, qui ne sont plus à prouver, notamment en termes de sûreté et sécurité.

Une entreprise, pour autant, affaiblie depuis trop d'années par des actionnaires qui ne voyaient qu'en ACPP une vitrine pour pénétrer le marché du nucléaire étranger. Pendant ces années d'actionnariat chinois, les dirigeants n'ont pas su prendre garde des problèmes de désorganisations internes qui ont affaibli notre production et n'a pas su ni voulu tirer profit de toutes les forces d'ACPP, en ne valorisant pas son savoir-faire et toute son expérience utile à la filière nucléaire, ici dans le Cotentin et même à l'échelle mondiale. **Et pourtant, la CGT avait maintes fois alerté sur le sujet dans l'entreprise et aussi les pouvoirs publics !**

COMMENT l'état n'a-t-il pas su sécuriser ACPP afin de le préserver dans la filière nucléaire du cotentin ? Nous dénonçons le fait que l'Etat n'ait pas impulsé une réelle prise en compte des pouvoirs publics en direction des entreprises dont l'Etat est l'actionnaire principal alors que la CGT avait proposé la mise en place d'un accompagnement des acteurs (donneurs d'ordre, PME, organisations syndicales, Etat) pour assurer un plan de charge et un avenir serein à ACPP. Seule garantie du maintien de tous les emplois, qui auraient bénéficié aux entreprises locales de toute la filière.

Dans le même temps, l'Etat ne s'engage pas non plus en direction des salarié-e-s qui vont perdre leur emploi, et les laisse partir avec des sommes dérisoires, alors que pour les grands groupes des aides publiques sont versées à tout va, sans aucune conditionnalité et même pour ceux qui licencient (Renault ...)

Les stratégies des grands donneurs d'ordres ne sont pas non plus étrangères à la situation ! En faisant appel à des **sous-traitants low-cost**, venus des 4 coins du monde (Roumanie, Croatie, Brésil) pour ne citer qu'eux. Comme par exemple, l'entreprise de tuyauterie croate qui a falsifié les qualifications de ses soudeurs. **UNE HONTE ! Allez chercher des soudeurs non qualifiés alors qu'à 500 mètres du site d'ORANO, il y a ACPP avec ses 1500 qualifications de soudage à jour... Jusqu'où ira la course aux profits ?**

Nous regrettons que ces grands donneurs d'ordre de la filière nucléaire du Nord Cotentin, qui répètent qu'ils ont besoin depuis des années, des petites et moyennes entreprises françaises, telles que la nôtre, notamment garantes de la sûreté nucléaire par leurs expériences et leurs qualifications, ne se soient pas plus investis dans le dossier pour assurer le maintien de tous les emplois. Ce qui était possible !

La CGT au sens large depuis l'automne 2020 a alerté et s'est emparée de la situation de l'entreprise ACPP, et reste mobilisée aux cotés des salarié-e-s.

Cherbourg-en-cotentin, le 28 mai 2021

Contact presse Arnaud VIMOND 0680739417